

Procès-verbal

1^{ère} Assemblée spéciale du conseil d'administration du conseil de quartier de Loretteville, le lundi 14 juin 2021 à 19 :00, par visioconférence

Étaient présents :

Madame Lyse Pelletier	présidente
Madame Linda Bouchard	secrétaire
Monsieur Francis Bouchard	trésorier
Madame Nancy Beaupré	administratrice
Madame Pauline Rochette	administratrice
Madame Linda Duchaine	administratrice
Monsieur Yannick Saillant	administrateur

Étaient également présents :

Monsieur Raymond Dion	Conseiller municipal, district Loretteville et Les Châtelains
Monsieur Jean-Sébastien Mathon	Conseiller en consultation publique, Ville de Québec
Madame Nathalie Cournoyer	Urbaniste, Ville de Québec
Madame Emmanuelle, B. G.,	Propriétaire d'un des terrains visés par la proposition de modifications au Règlement de zonage de la Ville de Québec

QUORUM

Le quorum est atteint.

ORDRE DU JOUR

1^{ÈRE} Assemblée spéciale du conseil d'administration Le lundi 14 juin 2021, à 19:00 PAR VISIOCONFÉRENCE

Projet d'ordre du jour

- 21-AS1-01 Ouverture de l'assemblée
- 21-AS1-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 21-AS1-03 Demande d'opinion : Quartier de Loretteville-Agrandissement de la zone 63113Fa (R. C. A. 6V. Q. 302)
- 21-AS1-04 Mise en forme du document sur le transport en commun
- 21-AS1-05 Varia
- 21-AS1-06 Date de la prochaine réunion et levée de l'assemblée

21-AS1-01 Ouverture de l'assemblée

Mme Lyse Pelletier propose l'ouverture de l'assemblée spéciale à 19 :00

21-AS1-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Jean-Sébastien Mathon fait la lecture de l'ordre du jour. Par une proposition de M. Francis Bouchard, appuyée par Mme Linda Bouchard, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

21-AS1-03 Demande d'opinion : Quartier de Loretteville – Agrandissement de la zone 63113Fa (R. C. A. 6V.Q. 302)

La Ville de Québec demande aux administrateurs du conseil de quartier de Loretteville leur opinion sur une proposition de modifications au Règlement de zonage concernant l'agrandissement de la zone 63113Fa (R. C. A. 6V. Q. 302), sise dans le quartier de Loretteville.

Mme Nathalie Cournoyer, urbaniste à la Ville de Québec, présente la proposition de modifications au Règlement. Elle indique que la proposition inclut également deux autres demandes similaires faites par des citoyens-propriétaires résidant dans cette zone lors de la consultation publique. Ce sont des terrains dont une portion est zonée forestier. Pour ces terrains visés, le zonage passera ainsi de terrain forestier à terrain résidentiel.

M. Jean-Sébastien Mathon explique le processus de consultation et d'adoption des modifications au Règlement pour le bénéfice des administrateurs du conseil de quartier. Trois choix de recommandations s'offrent aux administrateurs : Accepter la proposition, la refuser ou l'accepter avec recommandation de modifications à la proposition de la Ville. Des questions sont posées par les administrateurs à Mme Cournoyer, surtout sur l'utilisation future des terrains par les propriétaires dont le zonage sera ainsi modifié.

Mme Emmanuelle B. G., propriétaire d'un des terrains concernés, explique les raisons pour lesquelles elle est en faveur de la proposition de modifications au Règlement de zonage.

M. Raymond Dion, conseiller municipal, se dit favorable aux modifications proposées, incluant les deux demandes supplémentaires, pour que les propriétaires des terrains visés puissent les utiliser à leur plein potentiel.

Après discussion, les administrateurs du conseil de quartier sont en faveur des modifications.

Résolution CA-21-27

Sur proposition de Mme Linda Bouchard, appuyée par Mme Nancy Beaupré, il est résolu de recommander l'application des modifications au Règlement de zonage concernant l'agrandissement de la zone 63113Fa (R. C. A. 6V. Q. 302), telles que présentées par la Ville de Québec, incluant les deux autres modifications demandées à la suite de la consultation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21-AS1-03 Document sur la desserte du transport en commun dans le quartier de Loretteville

Mme Linda Duchaine et Mme Nancy Beaupré demandent s'il est possible d'avoir des fonds pour mettre dans une forme plus officielle le document rédigé par Mme Pauline Rochette sur la desserte du transport en commun sur le territoire de Loretteville afin de le transmettre par la suite aux autorités concernées. Selon M. Francis Bouchard, trésorier du conseil de quartier, des fonds seraient disponibles dans le budget de fonctionnement du conseil de quartier. Après discussions sur le contenu du document, les administrateurs conviennent d'y inclure la position du conseil de quartier sur ce que devrait être la desserte du quartier de Loretteville en transport en commun en vue de la réalisation prochaine du projet de transport structurant. Les administrateurs indiquent que le travail de mise en forme pourrait être fait par Mme Marie-Christine Fortin, secrétaire de soutien, qui rédige déjà les procès-verbaux du conseil de quartier.

Les administrateurs sont alors d'accord pour puiser les fonds nécessaires à la mise en forme du document à même le budget de fonctionnement du conseil de quartier, à l'automne prochain, dès qu'une position du conseil sera prise pour améliorer la desserte actuelle du transport en commun sur le territoire de Loretteville et que nous en saurons plus sur les effets du projet de transport structurant sur cette dernière.

21-AS1-05 Varia

Divers sujets ont été discutés concernant :

- L'organisation du kiosque du conseil de quartier pour la Place Éphémère en juillet et août prochains (matériel, présences au kiosque, quiz sur la sécurité routière, etc.,).
- Le projet de sécurité routière (demande aux conseils d'établissement pour obtenir leur collaboration, disponibilité d'une ou d'un comédien pour monter avec les jeunes du primaires des saynètes sur la sécurité routière, etc.).

De plus, Mme Nancy Beaupré a mentionné le fait que le conseil de quartier Les Châtelers aurait fait faire et distribuer des pancartes Ralentissez à poser sur le terrain des citoyens qui le veulent comme projet de sécurité routière. Mme Beaupré et M. Mathon vont s'informer davantage sur cette action auprès du conseil concerné (coûts, etc.).

21-AS1-06 Date de la prochaine réunion et levée de l'assemblée

Mme Linda Bouchard, appuyé par M. Yannick Saillant, propose la levée de l'assemblée. La prochaine rencontre est prévue pour septembre prochain.